# Grand Prix Séniors & Séniors 2 de Caen-Garcelles Samedi 24 et Dimanche 25 Juin 2023

Ce règlement est complété par les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs. Il est validé par la Ligue de Normandie

Article 1- **Formule de jeu** : 36 Trous Stroke-play Brut – 18 trous par jour

Epreuve ouverte aux joueurs amateurs français licenciés à la FFGolf, <u>ayant acquitté leur « droit de jeu Fédéral » de 35 €,</u> et aux joueurs étrangers licenciés dans leur Fédération Nationale, rentrant dans la limite des index fixées ci-dessous à l'article 2 <u>et ayant 50 ans (nés ayant le 24 Juin 1973) la veille de l'épreuve.</u>

Certificat médical ou attestation obligatoirement enregistré par la FFgolf avant la date limite d'inscription

#### Article 2 - Séries, marques de départ et nombre de joueurs :

Une série Dames : index <u>inférieur à 22.5</u> Départs <u>marques rouges</u>
Une série Messieurs : index <u>inférieur à 19.5</u> Départs <u>marques jaunes</u>

Le nombre total des engagés sera limité à 120 joueurs dont 27 dames minimum (hors wild cards) et 12 wild cards.

Les priorités pour retenir les joueurs répondant aux critères d'index seront les suivantes dans l'ordre :

- 1/3 des joueurs maximum retenus par la place au Mérite National Amateur (Dames et Messieurs) à la date de clôture des inscriptions.
- 1/3 des joueurs (+ les places non attribuées par le critère précédent) retenus par la place au Mérite National Seniors (Dames et Messieurs) à la date de clôture des inscriptions.

Les places restantes sont attribuées par ordre d'index à la date limite d'inscription. À partir du Samedi 10 Juin 2023 et jusqu'au Mercredi 21 Juin 2023 par ordre d'arrivée des inscriptions.

#### Article 3 - **Déroulement de l'épreuve :**

Vendredi 23 Juin 2023 : Parcours de reconnaissance
 Samedi 24 Juin 2023 : 18 trous Stroke-Play
 Dimanche 25 Juin 2023 : 18 trous Stroke-Play

## Article 4 - **Droits d'engagement** : (journée d'entraînement comprise)

Non Membres du Golf de Caen Garcelles : 80 Euros
 Membres du Golf de Caen Garcelles : 35 Euros

## Article 5 - Clôture des engagements : Vendredi 9 Juin 2023 à 19h00

Après cette date et jusqu'au Mardi 13 Juin 2023 les inscriptions seront retenues dans l'ordre d'arrivée. Tout joueur déclarant forfait après le Mardi 13 Juin 2023 reste redevable du droit d'engagement. Une liste des joueurs retenus à la date de clôture des inscriptions sera publiée sur le site du golf au plus tard le Mardi 13 Juin 2023.

Article 6 - Le bulletin d'inscription est disponible sur le site golfdecaengarcelles.com, les inscriptions peuvent aussi se faire à l'accueil par téléphone, par courrier ou par mail. Le règlement du droit d'engagement devra être envoyé par courrier à partir du Samedi 1<sup>er</sup> Avril 2023 jusqu'au Vendredi 9 Juin 2023 et seront adressés à :

### Golf de Caen Garcelles

Route de Lorguichon 14540 LE CASTELET

Tél.: 02.31.39.09.09 @mail: garcelles@golfdegarcelles.com

## Article 7 - **Tirage des départs**

Les départs du premier tour, la liste d'entrée dans l'ordre des priorités sera coupée en 4 blocs égaux (bloc 1 : meilleur joueur à bloc 4 : moins bons joueurs). Les départs se feront dans l'ordre suivant :

- Bloc 2, puis le bloc 1 et pour finir le bloc 3 puis 4.

Les départs du deuxième tour se feront dans l'ordre décroissant des classements bruts après le 1er tour.

Article 8 - **Départage :** Play-off « trou par trou » pour la 1<sup>ère</sup> place des classements généraux de chaque sexe, sur les trous désignés par le Comité de l'épreuve.

Si le play-off est interrompu (conditions climatiques ou manque de visibilité), le départage se fera sur le score du dernier tour, puis les 9, 6, 3 et derniers trous.

Pour les autres places, départage selon le plan informatique fédéral.

## Article 9 - Prix : Trophée aux 1<sup>ers</sup> des classements Généraux Hommes et Dames.

Article 10 - Remise des prix : Dimanche 25 Juin 2023, 30 minutes après l'arrivée de la dernière partie.